

IMMOBILIER : l'Opac du Rhône devient organisme de foncier solidaire

Le bailleur social [OPAC DU RHONE](#) / T : 04.78.95.52.00 (siège social à Brignais/Rhône, 260 salariés) a été agréé par le préfet de Région en tant qu'organisme de foncier solidaire (OFS) sur le territoire de la [REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES](#). L'Opac du Rhône est désormais en mesure de construire et de vendre des logements en accession sociale à des prix très inférieurs au marché, grâce au dispositif du bail réel solidaire (BRS) qui dissocie le foncier du bâti. Par ailleurs, toute accession sociale en BRS est comptabilisée comme un logement social pour les communes concernées par les obligations de la loi SRU (20 % ou 25 % de logements sociaux). Avec 25 000 locataires et plus de 13 400 logements, l'Opac du Rhône est le premier bailleur social sur son périmètre. www.opacdurhone.fr